

ORDRE DU JOUR

Septième assemblée ordinaire du conseil de quartier Montcalm

Le mardi 22 octobre 2024 à 19 h

En salle : Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, **salle Fraser**

En ligne : Inscription obligatoire pour les personnes qui veulent assister en ligne en cliquant sur le lien suivant : [Inscription pour assister à la séance en ligne](#)

Demands d'informations et/ou de questions doivent être acheminées avant 12 h le lundi 21 octobre 2024 à : ConseilDeQuartier@ville.quebec.qc.ca

<u>Projet d'ordre du jour</u>		
<u>Point</u>	<u>Sujet</u>	<u>Heure</u>
22-10-01	Ouverture de l'assemblée - Rappel des nouvelles procédures de fonctionnement de l'assemblée	19 h 00
22-10-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-10-03	Consultation et demande d'opinion Règlement R.V.Q.3346 modification au zonage Règlement R.C.A.1V.Q.515 modifications au zonage Règlement R.V.Q.3348 demande d'occupation Règlement R.V.Q.3347 permission d'occupation Demande d'opinion R.C.A.1V.Q.520 en concordance au PPU	19 h 10
22-10-04	Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 septembre	20 h 10
22-10-05	Période des comités de travail du conseil d'administration 1. Comité Transport :	20 h 15

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Recherche d'une nouvelle personne pour assurer la coordination du comité ○ Retour sur la réponse concernant la résolution pour le passage sécurisé au coin Crémazie et des Érables. <p>2. Cadre bâti et Environnement :</p> <p>3. Comité Communication et Relations avec les citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bilan des conférences consultatives dans le cadre de Vision Montcalm ○ Retour sur les échanges avec Jean-François Picard en lien avec <i>Provisions Inc.</i> 	
22-10-06	<p>Suivi des résolutions et des autres dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour sur la demande d'accès à l'information du nombre d'infractions en lien avec l'empiètement des terrasses sur les trottoirs de l'avenue Cartier - Retour sur la réponse concernant la résolution sur le déneigement et les aménagements liés à la sécurité routière 	20 h 45
22-10-07	<p>Période d'échanges réservée à la conseillère municipale</p>	21 h 00
22-10-08	<p>Période de questions et commentaires du public</p>	21 h 15
22-10-09	<p>Trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget, état des revenus et dépenses ; - Autorisation et remboursement de dépenses. 	21 h 30
22-10-10	<p>Fonctionnement du conseil d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultations publiques ou séances d'information publique à venir 	21 h 35
22-10-11	<p>Correspondance</p>	21 h 40
22-10-12	<p>Divers</p>	21 h 45
22-10-13	<p>Levée de la séance</p>	21 h 50

Jonathan Tedeschi et Émile Chartier-Thibault, co-présidents

Mission du conseil de quartier

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.